

## L'IMAGE À LA UNE



1

**Statue d'Atlas, palais royal d'Amsterdam**

Dans la mythologie grecque, Atlas est un Titan condamné à soutenir la voûte céleste pour l'éternité. Bruno Latour s'en inspire dans sa postface de *l'Atlas de l'anthropocène*, aux éditions Presses de Sciences Po.

« Atlas, dans la mythologie, représente un géant capable de tenir la Terre sur ses épaules sans en être écrasé. Mais quand Gérard Mercator publie en 1538 ce qu'il décide d'appeler un Atlas, le rapport des forces s'est complètement inversé : un "Atlas" est un ensemble de planches, imprimées sur du papier, quelque chose que l'on feuillette et que le cartographe tient dans sa main ; ce n'est plus la Terre que l'on a sur le dos et qui nous écrase, mais la Terre que l'on domine, que l'on possède et que l'on maîtrise totalement. Près de cinq siècles après, voilà que la situation s'inverse à nouveau : paraît un "Atlas" qui permet aux lecteurs de comprendre pourquoi il est tout à fait vain de prétendre dominer, maîtriser, posséder la Terre, et que le seul résultat de cette idée folle, c'est de risquer de se trouver écrasé par Celle que personne ne peut porter sur ses épaules ».

## — VOUS AVEZ DIT NATURE ?

La "nature" est de plus en plus souvent convoquée dans les discours médiatiques ou politiques. Elle est un idéal de nombreux édiles municipaux qui rêvent de faire une nouvelle place à la « nature » dans leur commune, en employant avec la même intention les mots « nature » et « environnement ». La nature figure aussi dans les programmes scolaires, pas seulement des anciennes « sciences naturelles », aujourd'hui SVT, mais également dans le champ des sciences humaines et sociales par exemple.

Mais qu'entend-on exactement par "nature", entre idéal fantasmé, grandes étendues rurales et cadre recomposé d'une écologie urbaine dans les grandes métropoles ?

Ce sont les philosophes qui s'expriment dans cette lettre EDD, par la plume de Yann MARTIN, IA-IPR de Philosophie dans les académies d'Alsace, de Besançon et de Nancy-Metz, que nous remercions pour sa contribution.

Marianne Wojcik

David Vodisek

Chefs de mission EDD

2

## — LE PARADOXE DE LA NATURE

S'il est facile d'évoquer la nature et d'élaborer à son sujet des discours qui se donnent pour but de la défendre ou de la promouvoir, il est beaucoup plus difficile d'en donner une définition. En effet, évoquer la nature, c'est convoquer tout un imaginaire qui ne recule devant aucune contradiction puisque selon le point de vue que l'on occupe vis-à-vis d'elle, elle peut apparaître tout aussi bien comme principe d'ordre que comme chaos, comme manifestation du hasard ou d'une intelligence créatrice, structurée par ses propres lois ou ordonnée par celles de la raison, belle ou inquiétante, innocente ou sauvage, plus puissante que nos efforts pour la domestiquer ou, au contraire, soumise à notre puissance technique.

Derrière cette profusion d'images et de significations, l'idée de nature renvoie toutefois à l'idée d'une portion du réel qui se fait par soi, qui porte en soi son propre principe de développement et qui, par conséquent, se fait sans nous. Contrairement aux produits artificiels qui supposent l'activité de l'homme et sa capacité à poser des fins (construire un barrage *pour* produire de l'électricité), les réalités naturelles seraient simplement ce qu'elles sont, sans finalité particulière, et donc indépendantes des objectifs de notre humanité. A dire les choses simplement, il y aurait donc d'un côté le monde de la nature, autosuffisant et reposant en soi, et de l'autre, le monde de l'artifice technique, ordonné à l'institution d'un monde humain, c'est-à-dire culturel. Nature contre culture, en somme.

Mais cette opposition a elle-même quelque chose d'artificiel puisque l'idée de nature ne renvoie pas seulement à des espaces intouchés (le ciel étoilé, les fonds marins, les déserts...), mais à ce que sont les choses par elles-mêmes. Pour le dire simplement, toute pensée de la nature doit veiller à articuler sans les confondre « la nature » et « la nature de... ». Si les ressources naturelles, les étoiles et les animaux sauvages font partie de *la* nature, c'est précisément parce qu'ils ont *une* nature propre qui les distingue des produits de l'art humain. Mais si l'humain produit techniquement et

culturellement ses conditions d'existence, c'est bien aussi parce qu'il est par nature ce vivant qui ne conquiert son humanité qu'en transformant la nature.

Il convient donc d'assumer un étrange paradoxe qui nous oblige à reconnaître qu'il est dans la nature de l'homme de modifier la nature, ou, plus radicalement peut-être, que l'homme est dans la nature ce vivant singulier qui y introduit des fins à partir desquelles il la transforme et l'exploite. C'est parce que l'homme veut stocker du vin qu'il modèle la glaise pour en faire une amphore. C'est parce qu'il veut éclairer ses villes et optimiser le fonctionnement de ses machines qu'il construit des centrales nucléaires ou des barrages hydro-électriques.

On voit donc bien qu'il y a quelque chose de naïf à se contenter d'opposer l'artifice humain et le monde des réalités naturelles, comme si l'homme était un empire dans un empire. Le problème auquel s'affronte, par exemple, l'idée d'un développement durable, n'est donc pas celui d'une transformation technique des espaces naturels (aussi vieille que l'humanité elle-même), mais celui d'une exploitation raisonnée des ressources de la nature. Si la nature est l'ensemble des réalités qui croissent et se développent par elles-mêmes (définition qui est en gros celle d'Aristote), encore faut-il que l'homme laisse à ces réalités la possibilité de croître, de se développer, de se renouveler à partir d'elles-mêmes. Il n'en va pas d'une redéfinition de l'humain, mais d'une responsabilité. Et cette responsabilité n'est pas d'abord celle de l'homme envers la nature (par définition, si elle existe indépendamment de l'homme, elle n'a nul besoin de lui), mais celle de l'homme envers lui-même et envers cet avenir sans lequel tous ses projets de développement seraient vains. Pour le dire autrement, la question aujourd'hui urgente est de savoir quel type de rapport à *la* nature il nous faut cultiver pour assurer le meilleur développement de *notre* nature.

3

Yann MARTIN, IA-IPR de philosophie

## ÇA SE PASSE À NANCY-METZ

### Les aires terrestres éducatives



Une aire terrestre éducative (ATE) est un petit territoire naturel (parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière...) géré par les élèves d'une ou plusieurs classes, de cycle 3 ou 4, encadrés par leurs enseignants et une structure de la sphère de l'éducation à l'environnement.

L'objectif est de reconnecter les élèves à la nature, préserver la biodiversité et faire émerger des synergies entre usagers, communauté éducative et acteurs de la protection de l'environnement. C'est l'occasion pour les élèves de découvrir leur territoire et ses acteurs dans le cadre d'un projet d'éducation à l'environnement durant lequel ils développent les compétences du programme scolaire. Les enseignants peuvent s'appuyer sur l'ATE pour mettre en place des enseignements en français, géographie, maths, sciences, arts, enseignement moral et civique...

En se réunissant sous la forme d'un « conseil des enfants », les élèves réfléchissent et prennent toutes les décisions concernant leur aire terrestre éducative : notre aire.



En France 248 aires éducatives ont été labellisées depuis le début de ce projet en 2012 aux Marquises (Polynésie Française), projet né de l'imagination des enfants de l'école primaire de Vaitahu qui ont souhaité protéger la baie se situant devant leur école. Ce sont donc près de 38 000 élèves qui ont participé à cette démarche. Dans le Grand Est, 16 établissements et écoles sont engagées pour cette année 2021/2022.

Les projets sont variés : gestion d'une petite zone dans un parc municipal à côté du collège Robert Aubry de Ligny en Barrois ; travail sur la forêt proche du collège Louis Armand de Golbey, ou l'aménagement de la jungle de Buding ; prairie laissée en friche au collège de la Canner de Kédange sur Canner.

Au collège des Deux Sarres de Lorquin, 3 classes de 6ème et une classe de l'école primaire sont impliquées dans une ATE cette année. Le choix s'est porté sur 3 zones : une forêt, une prairie et une zone située le long de la Sarre. Les élèves ont pu observer les espèces animales mais aussi végétales présentes sur les sites, et projettent de nettoyer la parcelle car de nombreux déchets s'y trouvent, l'idée étant de sensibiliser la population à la richesse de la zone tout en la préservant.

Christelle Jacquemin à l'initiative de ce projet témoigne : « L'ATE offre la possibilité d'avoir un vrai fil conducteur en Sciences et Technologie, et nous avons la chance de pouvoir travailler dehors sur des thématiques concrètes une partie de l'année. Ce projet nous permet aussi de favoriser l'interdisciplinarité en travaillant avec d'autres enseignants (documentaliste, histoire-géographie et un professeur des écoles pour la liaison cycle 3).

Un Groupe Régionale Aires Educatives (GRAE) a été mis en place par l'OFB (Office Français de la Biodiversité). De nombreuses ressources sont proposées aux participants et disponibles sur le site : <https://www.ofb.gouv.fr/aires-educatives>

Le groupe régional est chargé de la labellisation ATE et de l'instruction des dossiers d'inscription.

Toutes les infos se trouvent sur <https://sagae.ofb.fr>

Enfin un appel à projet est lancé pour l'année 2022/2023 : <https://www.ofb.gouv.fr/actualites/un-nouvel-appel-projet-pour-les-aires-educatives>

N'hésitez pas à vous lancer dans cette démarche tout à fait complémentaire de notre label national [E3D](#).

Article de Sylvie Rodriguez, chargée de mission académique EDD,  
[Sylvie.Rodriguez1@ac-nancy-metz.fr](mailto:Sylvie.Rodriguez1@ac-nancy-metz.fr)

## **À l'EREA François GeorGIN d'Épinal ... des élèves au cœur de l'aménagement paysager de leur établissement !**

---

Dans le cadre des activités éducatives du mercredi au sein de l'EREA, et en partenariat avec les Jardins de Cocagne de Thaon-les-Vosges, la classe de 4<sup>e</sup> de l'EREA d'Épinal a procédé à la plantation d'arbres fruitiers au mois de décembre 2021. Malgré le froid glacial et une terre bien dure, les vaillants collégiens et collégiennes ont manié la pelle avec courage pour aider à la plantation des arbres. Il ne reste plus qu'à espérer voir de beaux fruits pousser dans quelques années sur les pommiers, les poiriers, les cerisiers, le quetschier et le noyer installés dans ce nouveau verger pédagogique.

En janvier 2022, dans le cadre du projet EDD de l'établissement, un groupe d'étudiants en licence professionnelle "aménagement paysager" est venu présenter leurs travaux au comité de pilotage E3D de l'EREA ainsi qu'à des élèves de 3<sup>ème</sup>. De nombreuses idées d'aménagements des espaces verts, conformes à la démarche de développement durable de l'EREA, ont été développées devant un auditoire attentif.



Article d'Armand Bruthiaux, chargé de mission académique EDD, Article [Armand.Bruthiaux@ac-nancy-metz.fr](mailto:Armand.Bruthiaux@ac-nancy-metz.fr)

### Remise des labels E3D Moselle-Est et Sud

L'année 2021-2022 a vu une remise échelonnée du label E3D aux écoles et établissements qui l'ont obtenu en 2020 et 2021. Les lieux et dates de ces regroupements sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :



Meuse	Moselle Est et Sud	Meurthe-et-Moselle	Vosges	Moselle Ouest et Nord
1 <sup>er</sup> mars 2022 Collège R. Aubry, Ligny en Barrois	9 mars 2022 LP Hurlevent, Behren lès Forbach	25 mars 2022 Lycée Cyflé, Nancy	7 juin 2022, EREA GeorGIN Epinal	Rentrée 2022 Lieu à définir



Le 9 mars 2022, c'est au lycée Hurlevent de Behren-lès-Forbach que la remise des labels E3D pour les écoles et établissements de Moselle-Est et Sud a eu lieu. C'est M. Olivier COTTET, IA-DASEN de la Moselle, qui représentait Monsieur le Recteur. De nombreuses équipes ont ainsi pu présenter les points forts de leurs actions. Ils se verront remettre une plaque réalisée par les élèves de la section enseigne et signalétique du Lycée Hurlevent.

7

Article de Frédéric Amella, chargé de mission académique EDD,  
[Frederic.Amella@ac-nancy-metz.fr](mailto:Frederic.Amella@ac-nancy-metz.fr)

## — L'ACTUALITÉ NATIONALE (ET INTERNATIONALE) DE L'EDD

### Déclaration de Berlin

---

On connaît souvent l'engagement de l'UE relativement à la question environnementale avec le *Green Deal* du nouvel exécutif présidé par Ursula von der Layen.

Une conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation au développement durable s'est réunie au mois de mai 2021 pour adopter une déclaration commune dont les premiers extraits sont :

« Nous, les participants issus de gouvernements, d'organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales, de la société civile, de la jeunesse, de la communauté universitaire, du secteur des entreprises, et de tous les domaines de l'enseignement et de l'apprentissage, nous sommes réunis en ligne du 17 au 19 mai 2021 à l'occasion de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation au développement durable, organisée par l'UNESCO en coopération avec le Ministère fédéral allemand de l'éducation et de la recherche et avec la Commission allemande pour l'UNESCO comme partenaire consultatif, adoptons cette déclaration. »

Retrouvez ici l'intégralité de la Déclaration de Berlin sur l'EDD : [esdfor2030-berlin-declaration-fr.pdf](https://www.esdfor2030-berlin-declaration-fr.pdf) ([unesco.org](https://unesco.org))

### **Le décret relatif à l'installation des nouveaux Comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement est paru le 12 avril 2022**

---

L'IHD2F en fait une présentation synthétique : <https://www.ih2ef.gouv.fr/comite-deduction-la-sante-et-la-citoyennete-et-lenvironnement-cesce>



## PUBLICATIONS RÉCENTES

### Glossaire et guide climat et biodiversité



Le Conseil supérieur de l'Éducation nationale (CSEN) publie en mars 2022, avec la collaboration de Canope, un glossaire et un guide sur le climat et la biodiversité. Il s'adresse aux équipes éducatives mais aussi aux éco-délégués.

<https://www.reseau-canope.fr/conseil-scientifique-de-leducation-nationale/outils-pedagogiques.html>

9

### Rapport sur les ODD

La députée Florence Provendier a rédigé en février 2022 un rapport autour des ODD. Il a été remis au Premier ministre et à la ministre de la Transition écologique.



[https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/23.02.2022\\_Rapport\\_mission\\_temporaire\\_autour\\_des\\_ODD.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/23.02.2022_Rapport_mission_temporaire_autour_des_ODD.pdf)

### Podcast : Comment renouer avec le monde sauvage ?



Julie Gacon, journaliste de France Culture, contribue à ce numéro du Un Hebdo. Il est question de voisinage, de diplomatie entre espèces, de gouvernance mutuelle. Une série de trois numéros : PROTÉGER, DÉTRUIRE, COHABITER. Août 2021

<https://play.acast.com/s/la-voix-du-1/comment-renouer-avec-le-monde-sauvage>

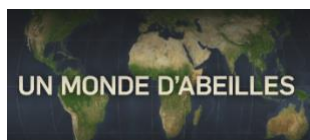
### Podcast : l'agriculture urbaine va-t-elle transformer les métropoles ?

Quelle est la réalité de l'agriculture urbaine aujourd'hui? Peut-elle être une piste pour le monde d'après ? Un podcast de « La Terre au carré », sur France Inter, février 2022



<https://www.franceinter.fr/emissions/la-terre-au-carre/la-terre-au-carre-du-mardi-08-fevrier-2022>

### Le Dessous des cartes. Un monde d'abeilles



"Le dessous des cartes" raconte l'histoire et la géographie des abeilles. L'abeille nous raconte à la fois l'évolution de nos échanges et de nos modes de production. Insecte mondialisé, elle subit ainsi les excès de l'industrialisation de notre agriculture. Octobre 2021

<https://www.arte.tv/fr/videos/103960-008-A/le-dessous-des-cartes/>

10

---

Comité de rédaction de la lettre académique EDD Nancy-Metz :

David VODISEK et Marianne WOJCIK, IA-IPR

Frédéric AMELLA, Armand BRUTHIAUX, Angéline ROBERT, Sylvie RODRIGUEZ, professeurs formateurs académiques, chargés de mission EDD

Pour toute question ou suggestion : [secretariatEDD@ac-nancy-metz.fr](mailto:secretariatEDD@ac-nancy-metz.fr)